

## **Réunion du Conseil Municipal du 30 octobre 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Parc d'Anxtot, à 18h00, sous la présidence de Monsieur Pierre Poissant, Maire.

L'an Deux Mil vingt, le 30 octobre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Pierre Poissant, Maire.

### **Etaient présents :**

MM Poissant, Braquehais, Cristin, Duval, Herrier, Lejeune, Martin, Lemarchand.

Mmes Alexandre, Boullen, Colboc, Lefebvre, Rognant, Sanseau.

Absent excusé : M. Cavelier qui a donné procuration à M. Yves Duval.

**Secrétaire de séance** : M. Herrier

**Date de convocation** : 23 octobre 2020

### **Ordre du jour :**

- Approbation du dernier compte-rendu
- Travaux à l'église : choix de l'entreprise
- Police intercommunale
- Régime indemnitaire (RIFSEEP)
- Illuminations de Noël
- Employé communal : formation, sécurité
- Questions diverses

---

Avant la réunion, M. le Maire demande une minute de silence à la mémoire des victimes des récents attentats.

- **Approbation du dernier compte-rendu**

Avis du conseil municipal : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Travaux à l'église : choix de l'entreprise**

Comme déjà indiqué au cours de notre réunion du 18 septembre dernier, il y a nécessité de refaire le faîtage de l'église.

A cette fin, trois entreprises ont été contactées et nous avons reçu deux devis sur trois (la troisième entreprise, Demeilliers à Goderville, ayant été relancée à deux reprises sans succès) :

- La Triquervillaise : 2 278,08 € pour une proposition de faitage en zinc
- Leblond couverture : 2 368,80 € pour une proposition de pose d'ardoises en lignolet

Les deux solutions techniques proposées étant de nature très différente pour un coût similaire, M. Duval propose de demander un avis éclairé à M. Grieu, en tant qu'ancien couvreur. M. Duval fera ensuite un retour par mail à l'ensemble des élus de façon qu'ils choisissent l'entreprise qui sera finalement retenue.

Avis du conseil municipal : Cette démarche est approuvée à l'unanimité.

#### - **Police intercommunale (délib 30102020/7)**

Pour mémoire, une présentation des activités du Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) à laquelle MM Poissant et Herrier ont assisté a été organisée à Tancarville en juillet dernier. À la suite de notre dernier conseil municipal, une réunion d'information a également eu lieu à la salle polyvalente le mardi 22 septembre. Cette réunion était ouverte à l'ensemble des membres du conseil.

Une adhésion de la commune au CISPD se traduirait par un coût estimatif de l'ordre de 3000 € compte tenu du nombre d'habitants de notre commune (5 euros par habitant).

#### Proposition de délibération

M. le Maire expose :

Par une délibération du 20 juin 2006, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Port-Jérôme avait décidé de mettre en place une Police Municipale Intercommunale à la demande des maires pour répondre à leurs besoins en matière de sécurité publique et de problématique environnementale.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Port-Jérôme a, par délibération en date du 28 juin 2016, confirmé le maintien de cette Police Municipale Intercommunale sur son nouveau territoire.

Elle est désormais constituée de 43 agents.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous propose d'adhérer à la Police Municipale Intercommunale et de m'autoriser à signer la convention correspondante. Cette convention sera ensuite soumise à la Communauté de Communes qui devra également donner son accord.

Avis du conseil municipal : avis favorable à l'unanimité.

#### - **Régime indemnitaire (RIFSEEP) (délib 30102020/1)**

Le RIFSEEP a pour vocation de remplacer toutes les primes et indemnités du personnel communal. Il peut être instauré au bénéfice du personnel mais nécessite de consulter le comité technique du centre de gestion pour sa mise en place.

Lors de notre dernière réunion de conseil municipal, le principe de la consultation du comité technique du centre de gestion a été approuvée. À la suite de cette consultation, le comité technique du centre de gestion a rendu les avis suivants :

- Collège des représentants des collectivités : avis favorable.
- Collège des représentants des personnels : avis favorable.

M. le Maire propose de mettre en place le RIFSEEP pour la filière administrative. Dans ce cas, la mise en place pourrait se faire à partir de novembre, décembre ou janvier prochain.

Pour information, le montant annuel correspondant au RIFSEEP est de 5000 € en 2020 sur une base de temps plein. Pour notre secrétaire de mairie, au prorata des heures travaillées, le montant serait de l'ordre de 67 € net par mois et des points seront comptabilisés pour la retraite. La mise en place du RIFSEEP suppose en contrepartie que l'agent qui en bénéficie puisse assurer une action de formation, notamment auprès de nouveaux arrivants. Il serait donc demandé à l'agent concerné de poursuivre cette action de formation.

Avis du conseil municipal : avis favorable avec 14 voix pour et 1 abstention (M. Cristin)

#### - **Illuminations de Noël**

Depuis quelques années, les illuminations de Noël sont séparées en deux parties : une partie location qui nous permet de faire évoluer plus facilement les motifs décoratifs et qui nous soustrait de la maintenance des équipements correspondants et une partie décoration qui reste notre propriété.

Pour ces deux approches, nous nous adressons à la société Illuminations Services qui avait été retenue l'an dernier et qui nous a envoyé ses devis actualisés pour l'exercice en cours. Pour la location, les tarifs sont inchangés et correspondent à 576 € pour la fourniture de 4 guirlandes (location pour un mois). En complément, nous avons également prévu l'achat de nouvelles décorations pour un montant de 738 €.

Avis du conseil municipal : avis favorable à l'unanimité

#### - **Employé communal : formation, sécurité**

M. Grieu peut désormais reprendre ses activités à mi-temps. Son contrat de travail est un contrat « aidé » qui permet à la commune de bénéficier de 60 % de financement. En contrepartie, ce type de contrat impose de proposer une formation au bénéficiaire. A la demande de M. Grieu, une formation « électrique » lui a été proposée en novembre sur 2 jours. Cette formation intitulée « BSBE manœuvre » lui donnera l'habilitation pour effectuer de petites interventions très utiles sur les installations électriques de la commune en toute sécurité. Le coût de cette formation est de 324 € TTC.

Par ailleurs, compte tenu de la situation, il serait souhaitable que M. Grieu soit à l'avenir équipé d'un dispositif de sécurité du type « travailleur isolé » pour prévenir tout risque éventuel (ceinture de sécurité par exemple). Le coût d'une ceinture de sécurité est d'environ 500 € auxquels s'ajoute une location de 20 euros par mois. Ce type de dispositif étant déjà déployé au

sein de Caux Seine agglo, M. Poissant propose de se renseigner auprès d'eux pour obtenir si possible un prêt de cet équipement afin de pouvoir en évaluer les performances.

- **Questions diverses**

**Voie nouvelle du lotissement du « Clos Gibeaux » (délib 30102020/3)**

La famille Gibeaux a répondu favorablement à notre proposition et a ainsi donné son accord sur la dénomination de la nouvelle voie du lotissement qui s'appellera donc la rue du Clos Gibeaux.

Avis du conseil municipal : la proposition est approuvée à l'unanimité.

**Remplacement de Mme Lainé durant son congé de maladie (délib 30102020/2)**

Le congé de maladie de Mme Lainé est prolongé jusqu'au 14 décembre prochain.

M. Poissant propose, en accord avec ses adjoints, de la remplacer par Mme Carine Leroux qui a déjà assuré ce remplacement en septembre et octobre derniers. Le centre de gestion a fourni le modèle de délibération ainsi que le contrat permettant d'acter cette démarche.

Le nombre d'heures comptabilisées pour ce contrat s'élève à 8h30 travaillées à l'école : 2 heures les jours d'école + 30 minutes pour le préfabriqué en fin de semaine.

Avis du conseil municipal : la proposition est approuvée à l'unanimité et le conseil autorise le Maire à signer le contrat.

**Aide sociale : colis de Noël**

L'an dernier, 50 colis ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans. La situation sanitaire actuelle nous incite encore davantage à maintenir le contact avec nos aînés et à préserver cette distribution.

La commission aide sociale va assurer cette préparation des colis et leur distribution. Une mise à jour de la liste de nos aînés de 70 ans et plus sera effectuée au préalable.

En parallèle et dans le contexte particulier du nouveau confinement, le Maire et ses adjoints se chargeront de contacter régulièrement nos aînés et, plus largement, les personnes isolées afin de s'assurer que tout va bien et de leur apporter une aide si nécessaire.

**Agent recenseur (délib 30102020/4)**

M. Herrier rappelle la nécessité de désigner dès que possible l'agent recenseur à notre superviseur INSEE et de contractualiser avec ce dernier. Cet agent recenseur a déjà été identifié et sollicité en la personne de Mme Martine Maillard demeurant à Beuzeville-la-Grenier. M. Poissant propose à présent au conseil municipal de bien vouloir acter cette candidature d'agent recenseur.

Avis du conseil municipal : la proposition est approuvée à l'unanimité.

## **Formation premier secours**

Une formation premiers secours ou secouriste serait souhaitable en particulier à l'attention du personnel communal et du SIVOS, ce qui représenterait a minima une dizaine de personnes. Par expérience, Mme Alexandre et M. Lejeune suggèrent de s'adresser à l'organisation Croix Blanche pour ce type de formation.

## **Equipements sécurité Salle Polyvalente**

M. Poissant indique que la nouvelle réglementation qui entrera en vigueur dès 2021 va nécessiter la mise en place d'un nouveau défibrillateur dans le périmètre de la Salle Polyvalente. Celui situé actuellement près de la Mairie se trouve trop éloigné.

M. Duval indique également que à la suite de la visite de contrôle des équipements sécurité de la Salle Polyvalente nous allons être contraints d'effectuer quelques travaux de mise aux normes. Il s'agit principalement de mettre en place une réplique d'alarme dans les WC et de modifier l'arrêt d'urgence électrique en permettant à la hotte de la cuisine de continuer à fonctionner pour évacuer les éventuelles fumées.

## **Babillarde**

Mme Lefebvre informe le conseil municipal du démarrage des travaux de réalisation de la Babillarde, en visant une édition au cours de la deuxième quinzaine de décembre.

## **Adhésion à la médecine préventive du centre de gestion (délib 30102020/5)**

L'adhésion de la commune à la prestation de médecine préventive du centre de gestion arrive à échéance fin 2020. Cette adhésion qui représente un montant forfaitaire de 70,4 € par agent communal en 2020 permet d'assurer les visites médicales du travail obligatoires.

M. Poissant demande donc au conseil municipal l'autorisation de renouveler cette adhésion pour une durée de 4 ans.

Avis du conseil municipal : le renouvellement d'adhésion est approuvé à l'unanimité.

## **Outil informatique (délib 30102020/6)**

M. Poissant indique qu'à compter de 2022 un nouvel outil informatique de gestion pour la déclaration des salaires des agents communaux sera rendu obligatoire. Le coût de cet outil s'élève à 188 € TTC pour la licence et inclus l'accompagnement lié à sa mise en œuvre.

M. Poissant propose au conseil municipal d'anticiper la mise en place de cet outil d'un an de façon à prendre le temps de bien le maîtriser à terme.

Avis du conseil municipal : avis favorable à l'unanimité pour l'achat de cet outil avec une mise en œuvre dès 2021.

## **Bornage du cimetière**

Conformément à la délibération 18092020/5 de notre dernier conseil municipal, M. Braquehais informe sur la commande passée au cabinet LECHENE concernant le bornage du cimetière

avant de réaliser l'arrachage de la haie. Les travaux de bornage ont démarré notamment avec l'examen des différentes archives disponibles sur le sujet. Le cabinet LECHENE fera ensuite une proposition avec une visite sur site.

### **Bornage carrefour Mare Auray / RD80**

M. Braquehais indique au conseil municipal qu'il y a trois ans, le trottoir de la RD80 a été prolongé jusqu'au carrefour avec la rue de la Mare Auray. Les limites de la propriété attenante (propriété actuelle de M. Jarnouen) étaient cependant mal connues à l'époque. M. Jarnouen a fait intervenir récemment un géomètre (également le cabinet LECHENE) pour réaliser une partition de sa propriété. Or, à l'issue de ce métrage, il s'avère que le trottoir empiète légèrement sur sa propriété !

Par ailleurs, au même endroit, la commune souhaitait également élargir le trottoir pour dégager davantage le carrefour. En conséquence, un devis a également été demandé au cabinet LECHENE pour établir ce projet d'élargissement.

### **Voirie et signalétique (délib 30102020/8)**

M. Braquehais souligne les difficultés récurrentes liées à un manque de signalétique claire au niveau du Hameau de la Caroline. Il propose au conseil municipal la réalisation et la mise en place de panneaux indicateurs situés en bas du hameau et au carrefour avec la RD80 (en direction de Gommerville). Ces panneaux porteraient les indications « Hameau de la Caroline / Commune du Parc d'Anxtot ». Le coût de ces panneaux est de 394,68 € TTC.

M. Braquehais indique également la nécessité de procéder à l'achat et à la mise en place de deux nouvelles balises « bleue et blanche ». La première vise à remplacer une ancienne balise du même type qui a disparu sur la RD80. La seconde vise à délimiter un fossé en bord de route pour raison de sécurité. Le coût de ces balises s'élève à 142,56 € TTC.

Enfin, concernant la maison en péril située rue de la Forge, M. Braquehais propose l'achat et la mise en place de 10 plots rouge et blanc afin de neutraliser le trottoir attenant. En effet, les solutions alternatives avec les équipements actuellement disponibles dans la commune s'avèrent inadaptées. Le coût de ces plots est de 340,70 € TTC.

Ces différents équipements (panneaux, balises et plots) étant fournis par la même entreprise, il convient aussi d'ajouter 129,96 € TTC de frais de livraison.

Concernant les plots, M. Lejeune se propose d'examiner s'il serait possible d'obtenir des produits à moindre coût.

Equipements concernant le futur lotissement.

9 Plaques de numéros des maisons : 166,80 € TTC

2 panneaux « rue du Clos Gibeaux » : 236,40 € TTC.

Avis du conseil municipal : accord de principe à l'unanimité pour l'achat et la mise en place de ces équipements, en intégrant également la proposition de M. Lejeune.

## **Rentrée scolaire**

En tant que président du SIVOS, M. Braquehais nous informe sur les dispositions qui seront appliquées pour la rentrée scolaire de vacances de Toussaint :

- Accueil des élèves à 9h00
- Application d'un nouveau protocole sanitaire qui ne pose a priori pas de problème majeur car moins contraignant que lors du 1<sup>er</sup> confinement
- Masque à prévoir pour les enfants dès 6 ans (des masques devraient ensuite être fournis mais ne seront probablement pas disponibles pour la rentrée)
- Minute de silence en mémoire des victimes d'attentat à 11h15 à l'école du Parc d'Anxtot en présence du Maire et de ses adjoints
- Attestation de déplacement obligatoire pour la scolarité : ces dernières seront adressées par mail aux parents

## **Lotissement du Parc**

Pour faire suite au projet de rétrocession des espaces communs de ce lotissement dans le domaine communal (délibération 18092020/2 du dernier conseil municipal), M. Lejeune indique que le notaire éprouve beaucoup de difficultés à contacter le lotisseur, la société IDEAME.

## **Poteau télécom cassé Hameau de la Caroline**

Le remplacement du poteau n'a toujours pas été effectué en dépit de multiples relances de ORANGE par la Mairie. Une nouvelle action sera donc effectuée.

---

## **Délibérations**

**(30102020/1)** : Régime indemnitaire (RIFSEEP)

**(30102020/2)** : Remplacement de Mme Lainé durant son congé de maladie

**(30102020/3)** : Voie nouvelle du lotissement du « Clos Gibeaux »

**(30102020/4)** : Agent recenseur

**(30102020/5)** : Adhésion à la médecine préventive du centre de gestion

**(30102020/6)** : Outil informatique

**(30102020/7)** : Police intercommunale

**(30102020/8)** : Voirie et signalétique

POISSANT Pierre	BRAQUEHAIS Mickaël	CAVELIER Sylvain  excusé	CRISTIN Guillaume
DUVAL Yves	HERRIER Dominique	LEJEUNE Norman	MARTIN Etienne
LEMARCHAND Sylvain	ALEXANDRE Mathilde	BOULLEN Claire	COLBOC Patricia
LECONTE Clémence	LEFEBVRE Carine	ROGNANT Cécilia	